



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 18-2026

Du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 22 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, ALLIX Jean-Marie, CADET Dominique, RECCHIA Dominique, Elizabeth MAZON, BARBAROUX Sylvie, BOIRON Yves, CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe, DUCHAMP Aurore, FARJON Philippe, FULACHIER Sylvian, GONTHIER Erwan, MARTIN Marie-France, MAZET Caroline, NEGRE Grégory, OZIL Christine, ROURE Florian

Absents ayant donné procuration : 1 – Sophie MOURARET à Pascale LIOUTIER

Absents n'ayant pas donné procuration : 0 –

Secrétaire de séance : MAZET Caroline

OBJET : Désignation des délégués au SIAE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau SAINT ETIENNE DE FONTBELLON et SAINT SERVIN)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer trois délégués titulaires et trois délégués suppléants pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal Assainissement et Eau St Etienne de Fontbellon- St Servin.

Considérant les candidatures, aux postes de titulaires, de Philippe ROUX, Philippe COMPERE, Jean-Marie ALLIX ;

Considérant les candidatures, aux postes de suppléants, de Sébastien MATHON, Pascale LIOUTIER, Florian ROURE ;

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour ne pas procéder au scrutin secret. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- Nommer en qualité de délégués titulaires : Philippe ROUX, Philippe COMPERE, Jean-Marie ALLIX
- Nommer en qualité de délégués suppléants : Sébastien MATHON, Pascale LIOUTIER, Florian ROURE.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire
Caroline MAZET

Le Maire,
Philippe ROUX

